

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENSEIGNE ET SIGNALÉTIQUE CI » en abrégé « ESCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU, Lot 745, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENSEIGNE ET SIGNALÉTIQUE CI »
en abrégé « ESCI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire : Confection de signalétique intérieure et extérieure, Designer, Imprimerie numérique, Formation et consultance, Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MAHOU, Lot 745, Ilot 71

Dirigeant(s) M MANOUAN KOUTOUA JEAN-ELISEE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02994 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21634/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

